

CHAIRE

**de responsabilité
sociale et de
développement durable**

ESG UQAM

Réflexions autour de l'expérience médiatique d'une sociologue

Par Corinne Gendron

Les cahiers de la CRSDD • collection recherche
No 04-2011

Corinne Gendron est titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable et professeure à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

Les cahiers de la CRSDD
Collection recherche • No 04-2011

Réflexions autour de l'expérience médiatique d'une sociologue

Par Corinne Gendron

ISBN : 978-2-923324-11-1
Dépôt Légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2011



École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 Canada
www.crsdd.uqam.ca
crsdd@uqam.ca

Avant-propos

Les professeurs d'université sont régulièrement sollicités par les médias pour rendre compte de leurs recherches, expliquer des questions techniques ou des enjeux complexes, mais aussi intervenir dans des débats et même commenter l'actualité. Certains professeurs chercheurs sont littéralement propulsés dans l'arène médiatique compte tenu de l'actualité de leur thème de recherche et de la pertinence perçue de leur travaux par les journalistes et les acteurs sociaux. Cette incursion du chercheur dans les médias pose plusieurs questions d'ordre professionnel tout d'abord, mais plus fondamentalement quant au rôle respectif des médias et du chercheur dans la cité.

Dans ce cahier de recherche, Corinne Gendron propose d'explorer quelques leçons tirées de son expérience avec les médias - une expérience heureuse ponctuée de quelques anecdotes qu'elle relatera ici - mais aussi la particularité que pose l'intervention médiatique au chercheur en sciences sociales, et plus particulièrement au sociologue. Cette particularité tout comme l'ambition du sociologue vis-à-vis la société commande une attitude particulière à l'égard du journaliste et une conscience aigüe des aléas et des limites du format médiatique dans lequel il est appelé à intervenir.

Table des matières

Avant-propos	i
Table des matières	iii
Une expérience riche d'enseignement	3
Que retenir de cette expérience	13
1. Le piège de l'opinion à chaud	13
2. La mise en scène conflictuelle	14
3. Le vedettariat	15
4. Les risques d'une médiatisation non contrôlée et les frustration du chercheur médiatisé	16
5. Les apprentissages	18
6. Quelques principes pour une intervention médiatique réussie	20
Chercheur et journaliste: au delà du choc culturel professionnel	23
Quelle intervention pour le sociologue et comment l'envisager?	29
Bibliographie	31

Introduction

Les professeurs d'université sont régulièrement sollicités par les médias pour rendre compte de leurs recherches, expliquer des questions techniques ou des enjeux complexes, mais aussi intervenir dans des débats et même commenter l'actualité. Certains professeurs chercheurs sont littéralement propulsés dans l'arène médiatique compte tenu de l'actualité de leur thème de recherche et de la pertinence perçue de leur travaux par les journalistes et les acteurs sociaux. Cette incursion du chercheur dans les médias pose plusieurs questions d'ordre professionnel tout d'abord, mais plus fondamentalement quant au rôle respectif des médias et du chercheur dans la cité.

Je propose d'explorer dans ce texte quelques leçons tirées de mon expérience avec les médias – une expérience heureuse ponctuée de quelques anecdotes que je relaterai ici – mais aussi la particularité que pose l'intervention médiatique au chercheur en sciences sociales, et plus particulièrement au sociologue. Cette particularité tout comme l'ambition du sociologue vis-à-vis la société commande une attitude particulière à l'égard du journaliste et une conscience aigüe des aléas et des limites du format médiatique dans lequel il est appelé à intervenir.

Une expérience riche d'enseignement

Il m'est arrivé, comme à d'autres certainement, de faire cette erreur qu'on ne commet généralement qu'une fois, qui consiste à offrir un commentaire rapide demandé par un journaliste dans l'urgence, sans avoir pris connaissance de la documentation pertinente, tout en insistant sur les réserves que cela implique quant à la qualité de notre opinion. Interrogée par un journaliste à propos du plan de développement durable du ministre Mulcair et du nouveau droit qu'il proposait d'introduire dans la Charte québécoise des droits et libertés en 2004, j'explique en réponse à la question posée qu'une définition du développement durable qui ne repose que sur l'environnement est erronée, et que si le texte de loi qui faisait l'objet du commentaire reprenait une telle définition, il constituait un retour en arrière.

Extraits de l'éditorial de Mario Cloutier, *La Presse*, 26 novembre 2004

Cette spécialiste de l'énergie et du développement durable pense que, telle que proposée, la modification à la Charte des droits et libertés ne tient pas compte de l'équité entre les générations et à l'intérieur d'une même génération, par exemple. La professeure Gendron estime que la « clause Mulcair » représente un « retour en arrière ». Selon elle, il s'agit « d'une ancienne conception du développement durable qui le résume à la protection de l'environnement. En 2004, c'est un peu désolant.

Mais ce commentaire libre portant sur le libellé du droit inséré dans la Charte ne tenait pas compte de la définition du développement durable que proposait le ministre dans son plan comme dans son projet de loi. Or, cette définition intégrait bel et bien la dimension sociale et plus spécifiquement l'équité¹ du développement durable, rendant par conséquent mon commentaire impertinent. S'agissant d'une des rares

¹ Contrairement au droit inséré dans la Charte qui ne fait référence qu'à l'environnement.

critiques qui avaient été formulées à l'encontre de son projet, elle fut systématiquement reprise par tous les journalistes qui interviewèrent le ministre par la suite. Ayant pris connaissance du plan dans son ensemble et de la loi par la suite, j'ai tenté de resituer mes propos auprès du journaliste tout en reconnaissant ne pas avoir été mal citée, mais sans succès. J'ai donc finalement décidé de téléphoner au cabinet du ministre pour clarifier mon commentaire. Celui-ci m'a remerciée avec empressement, visiblement soulagé de pouvoir désormais s'appuyer sur cet entretien pour répondre aux prochaines attaques nourries de mon commentaire.

Mais les échanges par média interposé avec le ministre Mulcair ne s'arrêtèrent pas là. Depuis sa fondation, la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable explore le concept de développement durable et les modalités de son institutionnalisation. Compte tenu de cette expertise, il nous semblait naturel de commenter officiellement le plan de développement durable proposé par le gouvernement provincial, qui incluait comme nous le mentionnions plus tôt, non seulement un nouveau droit dans la Charte mais aussi une loi sur le développement durable. Plusieurs professeurs et étudiants de la chaire se sont donc réunis en vue de produire un mémoire destiné à la commission ministérielle qui visait à recueillir les commentaires des acteurs sociaux sur ce plan de développement durable. Malgré les délais impartis, l'équipe fut en mesure de mener une analyse approfondie compte tenu de sa bonne connaissance du domaine. Le mémoire saluait tout d'abord l'initiative du gouvernement et la qualité du projet de loi, notant le juste ancrage du concept de développement durable, la pertinence de sa déclinaison en principes et l'intérêt d'un poste de commissaire au développement durable. Le mémoire n'en critiquait pas moins certaines dimensions, notamment le niveau auquel était dévolue la responsabilité du développement durable. Dans une entrevue accordée dans la foulée du dépôt de notre mémoire, j'avais aussi soulevé le fait qu'une loi ne pouvait se substituer à un engagement de la classe politique vis-à-vis l'environnement, et que le bilan du gouvernement de l'époque n'était guère cohérent avec une modernisation écologique de l'économie qui privilégie notamment des activités peu intensives sur le plan environnemental.

On peut deviner que notre appréciation globalement positive de même que nos analyses ont cédé le pas, dans la restitution qu'en a faite le journaliste, aux critiques non seulement du plan, mais de son arrimage avec l'action gouvernementale globale. Cela peut sembler naturel : l'intérêt d'un commentaire n'est-il pas de souligner les faiblesses d'un projet afin de les soumettre à l'opinion publique et de permettre aux acteurs concernées d'y réfléchir en vue d'améliorations éventuelles... Toutefois, cette intervention médiatique fit l'objet d'un article, publié en page 3 de *La Presse*, paru le matin même où la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable présentait son mémoire devant la Commission ministérielle.

Extrait de l'article Charles Côté, « Mulcair attendu de pied ferme à Montréal », *La Presse*, lundi 14 mars, p. 3

De nombreux groupes écologistes et de spécialistes affirment qu'il y a un écart entre les actions du gouvernement et les intentions énoncées dans le projet de politique de développement durable dévoilé en décembre par M. Mulcair. «Les actions générales du gouvernement ne vont pas dans le sens du développement durable, affirme Corinne Gendron, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable. Le désinvestissement dans l'éducation, la construction d'autoroutes, le dossier de la motoneige, le manque à gagner des sociétés de transport: toutes les actions qui ont été entreprises depuis deux ans, il n'y a rien de développement durable là-dedans.» Mme Gendron doute aussi de la capacité de M. Mulcair d'imposer des changements. «Le porteur de ce dossier, c'est le ministre de l'Environnement et généralement ce n'est pas un ministre qui a suffisamment de poids, dit-elle. Deuxièmement, il n'y a pas de budget attaché à cet exercice.» Pas le poids Dans son mémoire, la chaire de responsabilité sociale et de développement durable souligne que les effectifs du ministère de l'Environnement ne se sont jamais remis des compressions budgétaires de l'ère Bouchard, quand l'atteinte du déficit zéro était devenue l'unique priorité du gouvernement. De près de 3000 personnes en 1998, le personnel du Ministère est tombé à 1700 en 1999 pour

remonter tranquillement à près de 2000 aujourd'hui. Entre-temps, de nouvelles responsabilités se sont ajoutées dans le domaine agricole et la gestion de l'eau. «Le Plan de développement durable devrait prévoir une hausse substantielle des effectifs du ministère de l'Environnement», note-t-on dans le mémoire de la chaire. Mme Gendron ne croit pas que l'entrée de M. Mulcair au comité des priorités du gouvernement soit suffisante pour lui donner le poids nécessaire. «Ce n'est pas vrai que le ministre de l'Environnement va dire au ministre des Finances: désormais les mesures fiscales devront tenir compte de leur impact sur l'environnement, dit-elle. La stratégie devrait relever d'un organisme de décision au niveau du premier ministre, un peu comme le Conseil du Trésor.» Mme Gendron appuie en cela une des recommandations de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), qui propose qu'un «organisme, avec un mandat élargi et sous la responsabilité du Conseil exécutif plutôt que du ministre de l'Environnement», soit responsable de «l'évaluation stratégique en matière de développement durable».

On peut s'en douter, les représentants de la Chaire furent eux aussi «reçus de pied ferme» par le ministre, à tel point qu'il leur fut difficile, voire impossible, de faire valoir les différents résultats de l'analyse menée par l'équipe. Bref, l'intervention médiatique a rétroagi sur la relation directe entre les acteurs sociaux, dans ce cas entre gouvernement et experts, pour interférer dans le dialogue qu'ils espéraient nouer.

Dans un autre dossier, l'équipe de la Chaire a mené des analyses de longue haleine sur le commerce équitable. Grâce à deux importantes subventions du FQRSC et du CRSH, nous avons mis sur pied une imposante équipe de recherche dans laquelle étaient impliqués une dizaine d'étudiants, dont plusieurs boursiers. Parallèlement, je participais à un réseau international de réflexion sur le commerce équitable financé par la Fondation pour le progrès de l'Homme qui rassemblait des chercheurs ainsi que des acteurs du commerce équitable. La Fondation nous a proposé de faire le point sur le dossier, et nous avons travaillé pendant deux ans à un ouvrage alimenté non seulement par les recherches, les thèses et les mémoires réalisés à la Chaire de responsabilité sociale, mais aussi par

des rencontres de travail avec les praticiens du réseau international. En a résulté un ouvrage critique ayant l'ambition d'offrir du commerce équitable un portrait juste susceptible d'être approprié par les acteurs en vue de renouveler le mouvement. Afin de s'assurer que le message serait bien reçu, nous avons pris soin de faire relire le manuscrit par des personnes clés issues du mouvement équitable pour éliminer d'éventuels propos caustiques et éviter les formulations ambiguës. L'exercice se voulait avant tout constructif : offrir au mouvement équitable des bases pour se réfléchir, se repenser, se renouveler et même se consolider.

L'entrevue que j'ai accordée au journaliste à propos de notre ouvrage insistait sur cette dimension constructive, tout en mettant le mouvement en garde contre une inertie et une fermeture sur lui-même qui risquaient de le compromettre. J'ai adopté dans cette entrevue un ton mesuré mais sans complaisance, que j'aurais certainement modulé si j'avais eu conscience de la posture initiale du journaliste qui s'était déjà montré critique à l'égard de ce mouvement. L'article qui en a résulté, publié en une, était juste, mais donnait à mes propos une couleur alarmiste, et surtout un ton dénonciateur que nous avons soigneusement évité puisque nous souhaitions, avec cet ouvrage, stimuler ou à tout le moins maintenir le dialogue avec le milieu équitable avec lequel nous avons de nombreux rapports du fait même de nos recherches.

Extraits Le commerce équitable en crise de croissance, *Le Devoir*, 28 avril 2009. Fabien Deglise, article en une

Un changement de cap s'impose, constate l'avocate et sociologue Corinne Gendron dans un essai critique

L'univers du commerce équitable serait-il arrivé à la croisée des chemins? C'est ce qu'expose en tout cas la sociologue montréalaise Corinne Gendron dans un essai critique lancé aujourd'hui. Son constat? Malmenée de tous bords tous côtés, confrontée à ses propres incohérences, cette autre façon de concevoir le commerce international risque désormais de disparaître, estime l'universitaire qui n'appelle à rien de moins qu'une profonde remise en question du mouvement.

De la croissance spectaculaire à la crise identitaire. Plus d'une décennie après le boom du commerce équitable dans les supermarchés du Québec et d'ailleurs, le mouvement, qui s'est développé principalement à l'aide du café, semble être arrivé aujourd'hui à un moment décisif de son existence.

Menacé par des tensions internes — entre les utopistes, les réformistes et les marchands de logos —, mais aussi récupéré de plus en plus par de grandes multinationales, le milieu du commerce équitable commence à cultiver d'étonnantes incohérences qui menaceraient désormais sa survie. À moins d'un changement de cap important, croit l'avocate et sociologue Corinne Gendron, titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), dans un livre critique sur les dérives d'un système et les façons d'y remédier.

Avec *Quel commerce équitable pour demain?* (Écosociété), coécrit avec Arturo Palma Torres et Véronique Bisailon, Mme Gendron n'y va pas par quatre chemins: «C'est un appel à la refondation du commerce équitable, a-t-elle indiqué au Devoir la semaine dernière. Il y a urgence et nécessité. Le mouvement a connu une croissance importante dans les dernières années. Mais il ne peut plus vraiment continuer à avancer sans se questionner.»

(...)

Mais devant le portrait sombre qu'elle dresse, l'universitaire est catégorique: l'inertie n'est certainement pas la solution à préconiser: «Ça serait fatal au mouvement qui, dans le contexte actuel, fait face à un risque sérieux de disparition», conclut-elle.

La réaction des acteurs ne s'est pas faite attendre : dans une lettre au

lecteur publiée quelques jours plus tard², le coordonnateur général ainsi qu'un chercheur d'Équiterre³ attaquent les conclusions de nos recherches et discréditent le livre, alors même qu'Équiterre y est citée comme organisation exemplaire ayant su éviter les travers des interprétations réductrices du commerce équitable.

Extrait de la lettre au lecteur publiée en réponse à l'article : Le commerce équitable n'est pas menacé de disparition

Nous avons lu dans *Le Devoir* du 28 avril dernier l'article portant sur les conclusions du livre publié par Corinne Gendron, Véronique Bisailon et Arturo Palma Torres qui s'intitule *Quel commerce équitable pour demain? Pour une nouvelle gouvernance des échanges*. Nous croyons qu'il est important d'apporter des précisions sur certains faits avancés.

Bien qu'Équiterre reconnaisse l'importance de la situation délicate dans laquelle se situe le mouvement du commerce équitable aujourd'hui et les défis importants qui l'attendent, il est faux, selon nous, de conclure à l'inefficacité du commerce équitable par les inégalités de la répartition de la valeur ajoutée ou encore par l'idée que des tensions entre différentes perspectives seraient une menace pour le mouvement.

Un défi important

Arriver à la conclusion que le système que propose le commerce équitable n'est pas efficace puisque 70 % de la valeur ajoutée revient aux pays du Nord est simpliste à notre avis. (...)

Nous comprenons tous l'exercice rhétorique d'utiliser la catastrophe

² Le commerce équitable n'est pas menacé de disparition, *Le Devoir*, Jean-Frédéric Lemay et Sidney Ribaux, 1er mai. <http://www.ledevoir.com/2009/05/01/248283.html>

³ Chercheur qui était d'ailleurs associé au premier projet de la Chaire sur le commerce équitable financé par le FQRSC.

pour créer de l'intérêt, mais c'est faire fi de la capacité de résilience du commerce équitable qui, depuis plus de 50 ans, a su affronter ses contradictions, développer des mécanismes de régulation et innover. [...]

Position banale

Nous croyons que le fait de simplement souligner les contradictions du mouvement relève de la banalité puisque les acteurs en sont conscients et que les organisations d'éducation du public nuancent leur discours pour refléter le fait que le commerce équitable seul ne changera pas le monde. (...)

La parution de cet article a littéralement rompu le dialogue qu'entretenaient les chercheurs avec certains acteurs du mouvement et ces derniers sont devenus suspicieux à l'égard de nos recherches. Si bien que tout en éveillant le mouvement équitable à certains enjeux, les travaux de la chaire ont été si mal reçus qu'on peut douter qu'ils aient pu véritablement alimenter les réflexions de ses acteurs comme ils en avaient l'ambition. D'ailleurs, la cellule de réflexion mise sur pied par Équiterre à la suite de cet échange n'a pas fait appel aux chercheurs de la Chaire, et nos demandes de collaboration ultérieures furent accueillies avec réserves, questions... Bref, l'intervention médiatique a interféré là encore dans la relation directe qu'entretenaient les chercheurs avec les acteurs sociaux, et compromis leur démarche de recherche action.

Dans un autre cas, je fus appelée à commenter une initiative verte audacieuse pour l'époque, qui consistait à proposer des sacs oxo-biodégradables en remplacement des sacs plastiques traditionnels, ou encore d'offrir au consommateur des sacs en tissu, fabriqués en Chine. J'avais des réserves sur ces initiatives qui, malgré leurs bonnes intentions, me semblaient problématiques d'un point écologique comme d'un point de vue social. Mon commentaire a été mis en scène sur le format d'une bataille rangée avec, comme adversaire, le responsable appelé à « défendre » son initiative, responsable avec qui je n'avais encore jamais eu d'échange direct. L'article s'appuie sur mes propos pour mettre en scène une véritable controverse par un titre, l'utilisation

de qualificatifs et des formulations non équivoques : « controverse », « tollé », « électrochoc », mais aussi un jugement sans appel de l'initiative : « erreur », « faux pas », « le b.a. ba de la consommation responsable », « La société d'État défend son choix »⁴. Plutôt mal à l'aise de devenir ainsi l'actrice d'une joute verbale qui n'avait jamais eu lieu, j'ai pris l'initiative de rejoindre ce responsable, et malgré une méfiance initiale bien compréhensible, nous avons pu finalement établir un contact d'une autre nature. Dans ce cas finalement, l'intervention médiatique fut le prétexte et le point de départ d'un dialogue et d'une collaboration nouvelle.

À titre de chercheur et tout spécialement de sociologue, il arrive qu'une question ne puisse mener à une réponse simple et claire comme, dans mon domaine, la sempiternelle : « d'après vous, quelle est la meilleure entreprise en responsabilité sociale et développement durable » ? Il m'arriva donc un jour d'être interviewée en direct à la radio et de tenter d'expliquer, en réponse à cette question, que l'évaluation même de cette responsabilité ou performance en développement durable est un construit social qui peut prendre diverses avenues, est le résultat de débats sociaux, bref, qu'il s'agit d'une question complexe où des enjeux méthodologiques cachent des choix de valeur. Agacée par cette « non-réponse » qui n'offrait pas de noms d'entreprises connues ou à connaître, bref qui ne convenait pas, la journaliste m'interpella avec une certaine agressivité pour passer au sujet suivant en disant : « puisque vous ne voulez pas répondre ... ». Et je n'ai jamais plus été invitée par cette journaliste par la suite. Encore tout récemment, une journaliste, de connivence avec sa rédactrice en chef, est revenue trois fois à la charge pour me réclamer un palmarès des meilleures entreprises ainsi que les critères permettant de juger objectivement de la responsabilité sociale d'une entreprise.

Il m'est aussi arrivé qu'un titre me cite disant exactement le contraire de ce que j'avais avancé en entrevue. Ainsi, alors que le corps de l'article

⁴ « Des sacs à la consigne, la controverse guette », *La Presse Affaire*, 21 octobre 2006, p. 6

relatait clairement les propos que j'avais tenus : « Le développement durable va effectivement nécessiter des changements dans les règles du jeu (...) les changements climatiques vont amener des transformations profondes (...) Mais d'ici là, les changements prévisibles tiennent davantage de la réforme que de la rupture », le titre de l'article résuma plutôt ma pensée par : « Le développement durable, une réforme plutôt qu'une rupture ».

Extraits « Le développement durable, une réforme plutôt qu'une rupture », Alexis Beauchamp, *Les Affaires*, jeudi le 17 janvier 2008.

Le développement durable va effectivement nécessiter des changements dans les règles du jeu, et dans plusieurs cas, ça va se traduire par des contraintes supplémentaires. À moyen terme, d'ici 30 à 50 ans, je crois toutefois que les changements climatiques vont amener des **transformations profondes**. On va alors carrément vivre dans un autre environnement, mais il est difficile de prévoir précisément la nature de l'adaptation qui sera nécessaire. Mais d'ici là, les changements prévisibles tiennent davantage de la réforme que de la rupture.

Que retenir de cette expérience

Comme je l'ai dit plus tôt, ces anecdotes demeurent exceptionnelles dans une collaboration qui s'est avérée au fil des ans fructueuse, intéressante et valorisante. Elles furent toutefois l'occasion de plusieurs apprentissages : l'intervention dans les médias n'est pas sans risques, et il importe d'être prudent, conscient et professionnel. Mon expérience m'a permis d'identifier trois types de pièges : l'opinion à chaud, la mise en scène conflictuelle, et le vedettariat.

1. Le piège de l'opinion à chaud

Le piège de l'opinion à chaud peut prendre plusieurs formes, et ne se limite pas aux dangers du commentaire fait sur le vif. Il se traduit néanmoins irrémédiablement par des erreurs dues à une carence d'informations et à un temps d'analyse trop court.

Le piège de l'opinion à chaud : quatre déclinaisons

Se prononcer sans avoir consulté la documentation

Se prononcer à partir des faits tels que présentés par le journaliste

Se prononcer sur un sujet connexe à sa propre expertise

Se prononcer en lieu et place du collègue non disponible ou de l'étudiant « non encore crédible ».

Ainsi, le fait de se prononcer sans avoir consulté la documentation à propos de laquelle on demande un commentaire mène inévitablement à des dérives, qu'il s'agisse d'erreur de jugement ou d'appréciation. Il n'est pas rare d'ailleurs que le journaliste propose au chercheur un résumé des documents, ce qui s'avère là encore problématique puisque le journaliste a déjà sa propre lecture, et qu'il ne verra sans doute pas certains détails qui se révéleraient, pour le chercheur, des éléments essentiels.

Parce que les besoins des journalistes sont très précis, et que de l'autre côté l'expertise du chercheur peut être très pointue, il n'est pas rare

que le chercheur soit appelé à se prononcer sur un sujet connexe à sa spécialité. Là encore, le risque est grand de ne pas offrir une bonne analyse et même d'errer dans l'interprétation des faits.

On peut aussi être tenté de répondre en lieu et place d'un collègue absent, sans disposer de son expertise. Ou dans certains cas, le journaliste peut insister pour vous parler alors que c'est votre étudiant qui est l'expert. Si la plupart des journalistes se tournent avec intérêt vers les assistants de recherche, il m'est arrivé à au moins deux reprises de voir mes références boudées par le journaliste qui cherchait davantage l'autorité formelle du professeur que le commentaire éclairé du spécialiste.

2. La mise en scène conflictuelle

Le piège de la mise en scène conflictuelle est plus subtil, mais tout aussi dommageable pour la crédibilité du chercheur. Le journaliste qui s'adresse au chercheur est souvent en quête de « l'autre opinion », « l'autre son de cloche », bref, du discours qui sort du commun, et que l'on peut opposer à la pensée ambiante. Cette opinion peut alors facilement être ramenée au second pôle d'un débat pensé sur le mode conflictuel, où le chercheur n'est que l'adversaire d'un protagoniste ou d'un projet, ce qui le dépouille de la position de surplomb que devraient normalement lui conférer son savoir et son bagage d'analyses. Il existe donc un réel danger, lorsque le chercheur est sollicité, que sa position soit ramenée au rang d'un antagonisme social, surtout si un journaliste peu friand de nuances réduit le propos à une position simpliste. Non seulement son discours peut alors être radicalisé par le journaliste qui cherche à mieux mettre en exergue son caractère antagonique avec l'objet commenté, mais le chercheur risque aussi d'être définitivement stigmatisé en étant systématiquement interpellé pour défendre le point de vue déjà exprimé, et n'être interpellé que pour défendre ce point de vue. Le processus se renforce de lui-même et le chercheur se voit réduit à la prise de position politique, dépouillé de sa neutralité, avec tous les problèmes que cela pose pour la crédibilité de ses analyses et leur scientificité, ainsi que les objets et terrains possibles de ses recherches ultérieures.

Il faut mentionner par ailleurs que certains chercheurs s'engagent

d'eux-mêmes dans cette dynamique et profitent d'une certaine manière du sur-éclairage que suscite leur position à contre-courant de la part des médias. La présence des climato-sceptiques dans les médias illustre bien comment des positions pseudo-scientifiques et marginales peuvent faire basculer un consensus scientifique dans le camp des controverses au sein de l'espace public⁵.

3. Le vedettariat

Dans un autre ordre d'idée, la nature des travaux des chercheurs en sciences sociales fait que le chercheur se trouve souvent associé à une cause lorsqu'il en a fait son objet, en connaît les ressorts et les ramifications, et qu'il a éventuellement formulé des analyses qui peuvent nourrir des recommandations de nature politique. Il peut arriver alors que le chercheur devienne le porteur d'une cause, et que de cette cause, il devienne le porte-parole ; si bien qu'après avoir mis en lumière une problématique, c'est lui qui se trouve tout à coup sous les feux de la rampe. C'est ce que j'appelle le piège du vedettariat, c'est-à-dire le moment où ce ne sont plus les analyses que vient solliciter le journaliste, mais le chercheur lui-même. C'est un nouveau rôle qui lui est alors conféré, qui comporte aussi son lot de dangers selon la manière dont il sera investi, et qui interroge l'objectif de l'intervention médiatique : l'attention doit-elle porter sur le chercheur lui-même, ou sur ses analyses ? Cette intérêt est inévitable pour les chercheurs de grande stature comme Pierre Bourdieu par exemple qui, devenus personnalités, font l'objet de portraits et deviennent eux-mêmes des objets médiatiques. Il n'en reste pas moins que le chercheur qui intervient régulièrement dans les médias ne peut faire l'économie d'une réflexion et doit clarifier pour lui-même les motivations de sa présence médiatique. Par ailleurs, l'impact de cette présence médiatique sur sa crédibilité de chercheur est ambigu. Pour certains, elle disqualifie le chercheur aux yeux de ses pairs. Comme l'explique Mucchielli :

⁵ Voir à ce sujet Godard O. 2010. « Le climat, l'imposteur et le sophiste », *Alternatives Économiques*, article en ligne, 12 mars 2010 et Gadrey J. 2010. « Climato-sceptiques contre climatologues : où est l'imposture ? », *Alternatives Économiques*, article en ligne, 31 mars 2010.

Beaucoup plus délicates sont, ensuite, les questions de légitimité et de réputation. L'intervention médiatique a un statut ambigu dans notre milieu professionnel. La qualification de « sociologue médiatique » est clairement une critique, voire une insulte. (2010, p. 6).

Même si paradoxalement elle participe du même coup à sa crédibilité professionnelle :

(...) passer à la télé ou à la radio contribue, pour des raisons mystérieuses, à asseoir la crédibilité d'une personne, même si la vacuité de ses propos tendrait plutôt à la discréditer. À ce chapitre, on peut se demander si un individu est invité dans les médias parce qu'il est réellement un expert ou s'il est considéré comme un expert parce qu'il est invité dans les médias (Fortmann et Roussel, 2001, p A13).

4. Les risques d'une médiatisation non contrôlée et les frustrations du chercheur médiatisé

Tous ces pièges participent à ce que j'appellerais une médiatisation hors de contrôle qui peut avoir plusieurs conséquences néfastes pour le chercheur. Celui-ci peut perdre l'accès à des terrains, selon que ses propos auront choqué certains intervenants ou l'auront discrédité à leurs yeux. Il peut arriver aussi que soient remises en cause des collaborations, ce qui est d'autant plus problématique que la recherche aujourd'hui se fait très souvent « en partenariat ». Ces collaborations sont même souvent la condition d'accès à certains financements des grands fonds subventionnaires. Il ne faut pas non plus négliger l'impact négatif d'un classement dans un camp ou l'autre de l'opinion, pour les raisons que nous avons exposées plus tôt : le chercheur perd alors la position de retrait dont il jouit généralement, ou se voit irrémédiablement enfermé dans une perspective ou associé à une cause sans possibilité de s'en émanciper. Enfin, et c'est un élément qui distingue de façon tout à fait particulière le chercheur en sciences sociales par rapport au chercheur en sciences pures, l'intervention médiatique peut interférer sur les autres types d'intervention que le chercheur se proposait de réaliser.

Qu'il s'agisse d'interventions publiques comme dans le cadre d'une commission parlementaire, ou d'échanges avec des intervenants ou des acteurs sociaux, la médiatisation peut faire capoter des initiatives qui s'établissent dans un contact direct entre le chercheur et ses interlocuteurs et qui sont susceptibles de s'étendre sur le moyen et même le long terme.

Par ailleurs, l'intervention médiatique n'est pas sans générer plusieurs frustrations, inhérentes au format journalistique. La première est due à ce que j'appelle le « clip téléjournal », qui consiste à appuyer la perspective d'un reportage par les propos d'un chercheur, sans que ce dernier ait l'occasion ou le temps de développer une perspective analytique. Invitée à commenter l'emprisonnement d'un magnat de la finance, on a retenu d'un enregistrement de dix minutes la phrase : « je pense que cela montre que les hauts dirigeants ne sont pas au dessus des lois ». Comme me l'ont fait remarquer des amis bien intentionnés à propos d'une intervention similaire quelques mois plus tard, nul besoin d'être sociologue pour faire un tel constat. On espère dans ces cas là que nos collègues sont conscients des aléas du clip journalistique et se montrent indulgents face à la vacuité de nos propos.

La seconde frustration est le ratio temps de préparation/intervention qui peut s'avérer décevant. Il est rarissime qu'une émission nous permette de développer notre pensée non seulement sur un sujet, mais sur l'ensemble de notre programme de recherche. En ce sens l'émission *Michaëlle* ou la série *Contact* de Stéphane Bureau sont véritablement des exceptions. Le scénario habituel se traduit plutôt par une disproportion plus ou moins frustrante entre le temps de préparation et l'intervention finale, surtout lorsque celle-ci est réduite par rapport à ce qui était planifié. À titre d'exemple, je me suis préparée quatre jours à une intervention prévue de 20 minutes en direct à la radio sur les mesures prises suite à la crise financière de 2008. Ma participation fut réduite en fin de compte à quatre minutes, pendant lesquelles j'ai dû m'en tenir à un niveau de généralités qui ne nécessitait ni toutes les investigations que j'avais faites, ni même mon expertise, sans compter que ce nouveau format aurait commandé une tout autre préparation de ma part. Ce type d'investissement est heureusement rarement perdu dans la mesure où il permet d'enrichir un article, une communication, ou tout simplement de mettre à jour les

connaissances empiriques sur un sujet donné.

Une troisième frustration peut être liée au montage, bien que comme chercheur, nous soyons plutôt bien servis par les journalistes. À l'exception du « clip journalistique » que j'ai exposé plus tôt, je n'ai, pour ma part, jamais eu à me plaindre des montages. J'ai le sentiment qu'ils mettent le chercheur en valeur, contrairement aux intervenants politiques qui doivent toujours être sur leurs gardes, ou aux intervenants économiques qui doivent souvent être sur la défensive. Bref, même si le montage peut être source de frustration pour le chercheur, il s'agit d'une frustration légère si on la compare à la fois aux autres frustrations que peut susciter l'intervention médiatique, et aux montages dont font l'objet les interventions des acteurs politiques et économiques.

Une autre frustration découle de l'utilisation décalée de nos propos, ou encore de mises en contexte qui se traduisent dans certains cas par de véritables ajouts pourtant assimilés à notre plume. À titre d'exemple, des extraits d'un texte publié dans une revue furent un jour publiés comme lettre au lecteur sans qu'aucun des auteurs n'en soit avisé. Dans un autre cas, un de mes articles fut gratifié d'un paragraphe introductif complet du cru du rédacteur en chef, sans que je fus ni consultée, ni même informée avant publication.

Enfin, la plus grande frustration est peut-être, pour le chercheur qui a choisi de collaborer avec les médias et d'investir la sphère médiatique en vue de faire connaître ses travaux, et après avoir été sollicité pour intervenir sur des sujets connexes à son expertise, d'être « oublié » le jour où un dossier complet paraît sur sa thématique centrale de recherche. Et cela n'est pas tant une frustration de visibilité « ratée » que de ne pas avoir l'occasion d'enfin donner le meilleur de soi même.

5. Les apprentissages

Au fil des ans et bien que mon expérience médiatique fut globalement très positive, j'ai confirmé certaines règles de pratique qui m'ont permis de minimiser les risques que je viens d'illustrer, et qui se résument à sept principes. Avant de les présenter, il est toutefois nécessaire de préciser

que les interventions diffèrent selon l'objectif visé par le journaliste, et bien sûr le journaliste proprement dit. Certains d'entre eux ont accumulé au fil des ans une véritable expertise et un regard qui se compare par certains aspects à ceux du chercheur. Nos interventions auprès d'eux sont fort différentes de celles qu'on est appelé à faire lorsqu'un journaliste s'empare tout juste d'un sujet qu'il ne maîtrise pas encore, et qu'il souhaite faire avec nous le tour des enjeux qu'il recèle. Comme le relate Mucchielli en se basant sur son expérience :

L'on peut avoir affaire à un(e) journaliste expérimenté(e), bon connaisseur des dossiers y compris de nos travaux, qui saura parfaitement mettre en valeur nos analyses. Comme l'on peut avoir affaire à un(e) pigiste en stage ou fraîchement sorti(e) d'une école, ou quelquefois à quelqu'un de « pas très futé », pour dire les choses, qui sera alors incapable de rendre compte correctement de votre analyses (2010, p. 6)

Par ailleurs, certaines interventions relèvent davantage de la légitimation ou de l'appui à une perspective choisie ou mise au jour par un journaliste, alors que d'autres sont plutôt l'occasion de transmettre un contenu inédit comme des résultats de recherche par exemple, sans empêcher des combinaisons des deux types d'intervention. Il est clair que la plus value analytique de l'intervention d'un chercheur varie grandement d'un type à l'autre. Comme l'explique Lemieux :

Tout l'enjeu réside dans la maîtrise des formats de production et de diffusion à travers lesquels les journalistes sollicitent la parole des chercheurs et « l'utilisent ». En effet, autant les sociologues ont un rôle peu efficace et peu pertinent à jouer à travers dix secondes d'interview qui seront insérées dans un reportage à l'inspiration générale a-sociologique (voire, parfois, carrément anti-sociologique), autant ils peuvent avoir un impact utile à leur discipline en intervenant sur la façon même dont les journalistes problématisent le monde social au seuil de leurs enquêtes – en les amenant à envisager les phénomènes dont ils ont à rendre compte, en termes sociologique plutôt que naturalisants, psychologisants ou individualisants. Sous ce rapport, ce ne sont pas seulement, ni

même d'abord, les résultats auxquels parviennent les sociologues qui méritent d'être vulgarisés : c'est le raisonnement sociologique lui-même dont il faut s'efforcer d'étendre la pratique – notamment dans la formation des journalistes (Lemieux, Mucchielli et Neveu, 2010, p. 16)

6. Quelques principes pour une intervention médiatique réussie

Référer

Dire non

Reformuler

Analyser

Préparer

Dialoguer

Recycler travaux/entrevues

Référer : dès que l'on a saisi que le sujet est connexe à notre expertise, il faut immédiatement suggérer un autre collègue, expert ou étudiant plutôt que de tenter de répondre de manière approximative. Si le journaliste souhaite absolument obtenir votre commentaire malgré tout, il modifiera l'orientation ou le thème de son article ou de son reportage

Dire non : savoir dire non est aussi important qu'être là quand il le faut, en expliquant bien entendu les raisons de son refus : manque d'expertise, manque de données, mise en scène problématique du dossier, malaise avec le format proposé de l'intervention etc. Fortmann et Roussel expriment bien ces deux premiers points :

(...) une chose nous paraît claire : c'est aux experts eux-mêmes que revient la responsabilité de définir honnêtement leur champ de compétence et de s'y tenir. Le professionnalisme d'un commentateur, dans ce sens, devrait se mesurer non pas au nombre d'entrevues données, mais au nombre de celles qu'il refuse d'accorder ! Si l'on admet que ce qui fait la qualité d'un universitaire, c'est en grande partie son esprit critique, il ne faut pas oublier que cet esprit doit aussi s'appliquer à son propre travail. (Fortmann et Roussel, 2001, p A13).

Reformuler : il ne faut pas hésiter à répondre de trois ou quatre manières différentes à une même question, ce qui permet de clarifier le propos et réduit considérablement le risque d'interprétations erronées.

Analyser : il faut prendre le temps d'analyser les documents qui sont soumis, même dans un dossier que l'on maîtrise bien. Il vaut mieux décliner une demande d'intervention si l'on ne peut disposer de ce temps que confondre l'auditoire par une analyse erronée et mettre en péril sa crédibilité.

Préparer : même la plus banale des interventions doit être minutieusement préparée, et il ne faut pas hésiter à demander les questions à l'avance, tout spécialement s'il s'agit d'une intervention en direct ou même simplement filmée. Le chercheur aura avantage à mettre sur papier ses principaux messages et arguments selon les thèmes anticipés de l'échange, ce qui lui permettra de clarifier ses idées, de choisir des formulations heureuses, et de distinguer le principal de l'accessoire au moment de l'intervention.

Dialoguer : les entrevues avec les médias écrits ne sont pas coincées par un minutage strict, et permettent d'engager une véritable conversation avec le journaliste. Il ne faut pas se priver de ce dialogue, quitte à ce qu'il soit l'occasion de préciser des concepts et même d'explicitier des théories. S'il est vrai qu'une telle posture requiert du temps, il faut l'envisager comme un investissement dans la mesure où au delà du simple transfert, l'échange avec le journaliste permet de co-construire avec lui un savoir qui nourrira ses interventions ultérieures. Approchée par la nouvelle rédactrice en chef d'une revue spécialisée en développement durable, j'avais accepté de donner une entrevue « de démarrage » pour offrir un aperçu d'un domaine dans lequel elle faisait son entrée et dont elle n'avait encore aucune connaissance. Je n'ai jamais regretté cette longue entrevue dont me semble-t-il, l'utilité a dépassé l'article qui en avait été le prétexte. Un tel exercice est évidemment plus difficile dans les contextes radiophoniques ou télévisuels, mais peut tout de même se faire avec les recherchistes à l'occasion des étapes préliminaires de pré-entrevues.

Recycler : l'investissement que requièrent les interventions médiatiques que l'on veut réussies, en termes de recherche et de préparation, peut

aisément être valorisé dans des articles de vulgarisation ou des opinions sous format d'essais qui sont souvent demandés aux chercheurs. La plupart du temps, une heure ou deux suffisent pour mettre en forme les idées ayant fait l'objet d'une entrevue où l'objet de recherche a été abordé sous un nouvel éclairage ou en fonction d'une actualité récente. Cet exercice stimule l'imagination épistémologique et permet souvent de découvrir de nouvelles pistes de réflexion ou de recherche.

Chercheur et journaliste : au delà du choc culturel professionnel

On le sait, l'intervention médiatique du chercheur provoque la rencontre de deux univers professionnels ayant chacun leur éthique, leurs méthodes, leur temporalité et leurs ambitions. Les travaux de Cyril Lemieux ont mis en évidence le système des contraintes et la dynamique sociale dans lesquels opèrent les journalistes. Ceux-ci doivent notamment composer avec une dépendance au temps très court et s'en remettre aux interprétations déjà formatées par les acteurs, sans compter qu'ils s'insèrent dans un système de concurrence entre médias (Lemieux, 2000).

De son côté, la recherche scientifique se déroule sur un temps long, qui ne concorde pas avec l'actualité malgré des rencontres occasionnelles. La démarche de recherche insiste beaucoup sur le contexte des résultats, et évite les généralisations que ne permettent pas les exercices d'inférence, que celle-ci soit statistique ou théorique. D'où les nuances, les précisions, les précautions et les réserves dont sont truffés les textes académiques. La démarche de recherche s'attache aussi d'abord à comprendre, avant de mettre en débat, et se lance dans cette optique dans de vastes opérations de description, ou encore échafaude un outillage théorique complexe susceptible de rendre compte d'une réalité moins apparente. Enfin, dans le vocabulaire savant que mobilise la recherche, chaque mot est alourdi d'un bagage théorique, relève d'une tradition épistémologique, et propose des distinctions fondamentales là où le langage courant ne voit qu'un synonyme.

Et pourtant, cette rencontre est souhaitable sinon nécessaire, et

certains avanceront même obligatoire⁶. Or, il s'agit d'une rencontre qui doit dépasser la convergence d'intérêts que réalise la médiatisation de l'expertise et que résumait bien Fortmann et Roussel :

Médias et experts entretiennent en effet une relation ambiguë, qui est plus fondée sur une convergence d'intérêts que sur une éthique de l'information : les médias ont besoin d'experts affublés de titres ronflants pour accroître la crédibilité d'une émission ou simplement pour meubler du temps d'antenne (parlez-en aux réalisateurs des chaînes d'information continue). L'expert, de son côté, (surtout lorsqu'il s'agit d'un universitaire), capitalise sur sa visibilité pour des raisons financières et professionnelles. Après tout, il vit souvent de subventions et le fait d'être une « star » des médias constitue un atout sur ce plan. (Fortmann et Roussel, 2001, p A13).

Dans le cas des sciences pures, on comprend l'intérêt du transfert des connaissances produites auprès du grand public. À cet égard, les médias et les journalistes sont les vecteurs privilégiés de ce transfert. Mais la question du rapport au média se pose différemment pour le chercheur en sciences sociales. Dans certains cas il est vrai, la relation s'apparente au schéma observable en sciences pures, alors qu'il s'agit de diffuser le résultat d'une recherche pointue et particulière pour le faire connaître au grand public. Mais certaines interventions sociologiques s'inscrivent dans des schémas beaucoup plus complexes qui découlent de cette position particulière du sociologue qui baigne dans son propre objet de recherche.

(...) on a l'impression que c'est une discipline qui, par son effort de réflexivité sur le monde social, inscrit en même temps celui qui la produit

⁶ Ainsi Laurent Mucchielli n'hésite pas à dire que son travail médiatique : « est, ce manière totalement subjective, une condition/conception ordinaire du métier de sociologue. La fameuse petite phrase de Dunkheim a toujours résonné en moi comme une évidence. Je ne ferais pas ce métier si je n'avais pas l'espoir, par la diffusion du raisonnement sociologique, de contribuer un tout petit peu à l'avancement du débat d'idées (ou à la limitation de sa régression par les temps qui courent !), et l'espoir que ce débat d'idées ait un effet pas tout à fait nul sur l'évolution de la société » (2010, p. 6)

dans le champ même qu'il est en train de décrire. En ce sens, elle n'est pas facile à vivre, non seulement parce qu'elle renvoie aux autres une image d'eux-mêmes que, souvent, ils ne supportent pas, mais aussi parce qu'elle implique celui qui la produit dans l'analyse elle-même (Bourdieu et Chartier, 2010, p. 10).

S'il arrive qu'il puisse, malgré tout, isoler un fragment de cet objet rendant d'autant plus facile la distanciation, le sociologue reste immergé dans la réalité dont il tente de rendre compte et participe à la dynamique sociale en étant même parfois en contact direct avec ses propres objets qui peuvent lui répondre, se défendre, collaborer ou même s'offusquer. C'est sous cette lumière qu'il importe de réfléchir à l'intervention médiatique du sociologue, qui ne se résume pas à une logique de transfert, et peut même être envisagé comme « ultime phase de la pratique sociologique » (Lemieux, Mucchielli, Neveux, 2010, p. 1).

Ainsi, parce qu'il analyse les dynamiques sociales et leurs ressorts, le sociologue doit non seulement resituer une question ou une problématique dans un contexte plus large qui en offre une perspective explicative, mais plus activement encore déconstruire les représentations sociales marquées par les rapports sociaux et donc, imprégnées de l'idéologie dominante. Dans cette optique, le sociologue commence par découpler l'action de l'acteur de l'explication ou du sens qu'il en donne. Comme l'explique Touraine :

La sociologie étudie des relations sociales. Par conséquent, elle doit prendre en compte et expliquer les points de vue des divers acteurs qui ne se correspondent généralement ni dans leurs pratiques ni dans leurs idéologies. Ceci commande l'exigence la plus importante qui pèse sur la méthode sociologique. Jamais l'explication ne peut correspondre à la conscience d'un acteur, puisqu'il existe au moins une dualité d'acteurs, l'émetteur et le récepteur, mais aucune explication sociologique n'est acceptable si elle ne rend pas compte de la formation des pratiques et des idéologies pratiquées par tous les acteurs en présence. Ceci doit écarter dès le départ deux dangers qui menacent toujours la sociologie. Le premier est de confondre l'action avec l'opinion

que l'acteur a de son action et de celles de ses partenaires ou adversaires. (...) La deuxième erreur, qui aboutirait à la destruction de toute analyse sociologique, consiste à donner une explication de l'action en des termes entièrement étrangers à la conscience des acteurs. (...) La déviation « objectiviste » est aussi dangereuse que la déviation « subjectiviste » (Touraine, 2003, pp. 116-117).

Le sociologue propose ainsi de reproblématiser les questions sociales sous un angle qui met au jour des solutions autrement impensables, ou va même jusqu'à dénuder la question de son caractère problématique ou au contraire problématiser ce qui est présenté comme naturel. Comme le résume Chartier dans un de ses entretiens avec Bourdieu :

Je crois qu'il y a dans ton travail (...) la volonté d'écailler les certitudes, pour parler comme Foulcault. Il y a une phrase dans Questions de sociologie qui est à peu près parallèle : ' Déconstruire les automatismes verbaux et mentaux ', donc rendre problématique ce qui apparaît comme allant de soi dans le monde social ; toutes ces coupures qu'on énonce sur le mode de l'évidence de la nature : ' Ça ne peut pas être autrement ; ça a toujours été comme ça... '. Je crois qu'un des actes les plus aigus de ta recherche, c'est de montrer que l'évident est toujours construit, à partir d'enjeux et de rapports de force (Bourdieu et Chartier, 2010, pp. 27-28). Le sociologue a cette ambition de proposer un autre regard sur une réalité que commentent déjà tous les autres acteurs sociaux⁷.

⁷ Comme l'avance Bourdieu : « (...) la science sociale, qu'elle le sache ou non, qu'elle le veuille ou non, répond à des questions extrêmement importantes; en tous cas, elle les pose et elle a le devoir de les poser mieux qu'elles ne se posent dans le monde social ordinaire. Par exemple, mieux qu'elles ne se posent dans le milieu des journalistes, mieux qu'elle ne se posent dans le milieu des essayistes, mieux qu'elles ne se posent dans le milieu de la fausse science. » (Bourdieu et Chartier, 2010, pp. 24-25). Lemieux dit aussi : « la sociologie redevient utile, et même cruciale, pour nous détacher, au moment même où elles nous parviennent, des fausses évidences que véhiculent les mises en forme journalistiques de l'actualité » (2010, p. 10)

Mais ce regard n'est paradoxalement plus porté à partir d'une commode position pensée en surplomb, mais bien en reconnaissant que le sociologue baigne dans son propre objet de recherche. Cette position très particulière du sociologue peut être source à la fois de controverses mais aussi de souffrance. Comme le raconte Chartier à propos de ses échanges avec Bourdieu :

L'allégresse qui porte ces cinq conversations ne doit pas, toutefois, faire oublier qu'elles sont aussi traversées par l'anxiété qui était celle de Bourdieu lorsqu'il s'efforçait de comprendre les violentes résistances à ses analyses – et pas seulement celles de ses adversaires – et les tensions propres à un travail sur des espaces sociaux, que ce soit le monde universitaire ou la société tout entière, dont le sociologue est partie prenante – « en tant qu'indigène », comme il dit. De là, pour lui, la tâche difficile mais indispensable d'une discipline qui, en dissipant les méconnaissances rassurantes, permet une compréhension plus lucide des mécanismes qui régissent domination et assujettissements, mais payée du prix de la désillusion. « Le sociologue est insupportable », affirme-t-il, et pas seulement pour les autres mais pour lui-même puisqu'il se trouve situé dans le champ social dont il fait l'analyse. On retrouvera dans les paroles de Bourdieu la douloureuse « schizophrénie » (le mot est de lui) qui résulte de cette position, sans doute unique dans les sciences sociales, où le sujet qui produit la connaissance est, en même temps, pris dans l'objet à connaître » (Bourdieu et Chartier, 2010, p. 16-17).

Le sociologue s'inscrit nécessairement dans la dynamique réflexive de la société sur elle-même, mais en étant conscient de cette position particulière, il peut l'alimenter et y participer sciemment et activement, et c'est notamment là que les média interviennent.

Quelle intervention pour le sociologue et comment l'envisager?

Parce que ses travaux et son discours participent à la dynamique de production de la société, l'intervention médiatique du sociologue ne saurait être entendue comme une simple question de transfert. Les médias s'interposent inévitablement dans le rapport paradoxal du sociologue à son objet, et c'est précisément pour cette raison qu'ils peuvent devenir un outil de l'intervention sociologique. Sans occulter des rapports potentiellement ambigus avec le pouvoir qui ont déjà fait l'objet de vastes débats⁸, les médias peuvent être tout aussi puissants comme outil de transfert que comme porte-voix du sociologue qui participe à l'exercice réflexif de la société sur elle-même. Il lui offre un portrait différent et décalé de ce que sa dynamique propre lui donne à voir, de même qu'il alimente la réflexion que les acteurs peuvent vouloir développer sur leur propre action. Les médias peuvent donc soutenir la double ambition que le sociologue peut avoir de contribuer à la lucidité d'une société par rapport à son processus de production et de participer à l'émancipation des sujets sociaux⁹.

Difficile à vivre et à assumer, cette division de soi-même qu'implique le travail sociologique est, également, au fondement de l'« utopisme rationnel » qui le fonde. En effet, seule la mise en évidence des

⁸ Desrosières rapporte notamment au sujet des premiers travaux de Cyril Lemieux : « Ce premier livre avait parfois été lu, par des critiques plus radicaux, comme une tentative de disculper une presse souvent perçue comme complice des pouvoirs économiques et politiques en place » (Desrosières, 2010, p. 3).

⁹ L'idée de potentiel émancipateur est aussi reprise par Lemieux : « C'est ce potentiel émancipateur attaché à l'imagination sociologique que le présent ouvrage explore » (2010, p. 11), qui précise encore : « tenter de porter sur l'actualité un regard sociologique, c'est essayer d'identifier, dans ce que nous vivons avec nos contemporains, certains de nos démons individuels et collectifs les plus malfaisants, et qui sait, ayant compris que leur origine est sociale et non pas surnaturelle, nous donner les moyens de commencer à nous en débarasser » (2010, p. 16).

déterminismes qui obligent les acteurs du monde social (y compris le sociologue) peut porter la critique des apparences illusoire et des évidences trompeuses, le desserrement des contraintes et la possibilité donnée à chacun, même si tous ne peuvent s'en emparer, de « devenir le sujet de ses propres pensées ». À condition de ne pas s'enliser dans de fausses oppositions (par exemple, entre individu et société, entre consensus et conflit, entre objectivité des structures et subjectivité des acteurs), le travail du sociologue propose des mécanismes d'autodéfense contre ce que semble imposer inexorablement l'ordre naturel des choses – et des dominations (Bourdieu et Chartier, 2010, p. 17)

Toutefois, pour mettre à profit ce vecteur, le sociologue doit adopter une attitude particulière à l'égard du journaliste visant la co-construction d'un nouveau savoir, qui n'est pas sans rappeler celle qu'il cultive auprès de ses étudiants. En premier lieu, le sociologue a le devoir d'être compris, et de prendre le temps nécessaire pour clarifier les différentes dimensions de la recherche, sa pertinence ou son caractère novateur, de même que ses implications ou encore ses limites. Deuxièmement, le sociologue doit s'attacher à déconstruire les a-priori, et donc encore une fois investir du temps pour cheminer avec son interlocuteur journaliste au delà des idées reçues et s'adonner avec lui à un exercice de déconstruction. Enfin, le sociologue doit impérativement transcender les dichotomies que pourrait lui suggérer le journaliste soucieux de mettre en scène un débat qui soit vivant et animé. C'est en cela que l'attitude du sociologue auprès du journaliste peut être inspirée de celle du professeur auprès de ses étudiants lorsqu'il cherche à co-construire avec eux un nouveau savoir en investissant le temps nécessaire et en sachant qu'ils poursuivront leurs propres réflexions forts de ce savoir.

Bibliographie

BOURDIEU, Pierre, Roger CHARTIER, Le sociologue et l'historien, préface de Roger Chartier, Marseille-Paris, Agone, 2010, 104 p.

DESROSIÈRES, Alain. « Le sociologue en habit de journaliste », La Vie des idées, 30 septembre 2010. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-sociologue-en-habit-de.html>

LEMIEUX, Cyril, Laurent MUCCHIELLI et Erik NEVEU, « Le sociologue dans le champ médiatique : diffuser et déformer ? », Sociologie [En ligne] , N°2, vol. 1 | 2010 , mis en ligne le 09 septembre 2010, Consulté le 16 mars 2011. URL : <http://sociologie.revues.org/351>

LEMIEUX, Cyril. La sociologie sur le vif. Paris, Presses de l' Ecole des mines, 2010, 326 p.

LEMIEUX , Cyril. MAUVAISE PRESSE. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques. Collection Leçons de choses, Éditions Métailié mars 2000, 467 pages

TOURAINÉ, Alain « Les méthodes de la sociologie », in Serge Moscovici, Fabrice Buschini (eds), Les méthodes des sciences humaines, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, p.113-138